

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00294 Numéro SIREN : 818 625 303 Nom ou dénomination : 3DPLUS SASU

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000024

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

ANNECY

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/000024**
n° de gestion : **2016B00294**
n° SIREN : **818 625 303 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 03/01/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

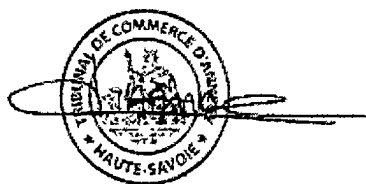
3DPLUS SASU - Société par actions simplifiée
174 avenue de Genève 74130 Bonneville -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



767530

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2018

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 3 D + Publicité

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 174 avenue de Genève

74130 BONNEVILLE

Numéro SIRET * 8 1 8 6 2 5 3 0 3 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 1

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 6
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	4 145	
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048	4 145	
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		7 852
	Marchandises *	060	062	35 080	6 407
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070	2 468	
	Autres * (3)	072	074		4 888
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	1 165	85
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	38 713	19 232
	Total général (I+II)	110	112	42 859	19 232
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		500	500
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134		(4 603)	
	Résultat de l'exercice	136		344	(4 603)
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		(3 759)	(4 103)
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		11 328	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 646	300
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)	169	22 571	32 645	23 035
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		46 618	23 335
	Total général (I + II + III)	180		42 859	19 232
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies

A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 3 D + Publicité

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

13 1 1 2 2 0 1 7

Exercice N-1 clos le

13 1 1 2 2 0 1 6

Néant

*

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	30 448	
	Production vendue	biens	215		214	(7 852)	7 852
		services *	217		218	2 613	16 855
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A (I)				232	25 209	24 707
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	13 054	12 874
	Variation de stock (marchandises) *				236		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	1 866	3 666
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	(28 673)	(6 407)
	Autres charges externes *	dont crédit bail			242	12 480	8 738
		- mobilier					
		- immobilier					
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		244	166	1 219
	Rémunérations du personnel *				250	20 401	12 962
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	5 572	3 454
	Dotations aux amortissements *				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	0	0
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	24 866	36 506
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	344	(11 799)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280		
	Produits exceptionnels			(IV)	290		7 196
	Charges financières			(V)	294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	344	(4 603)
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	344	314
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		
	Dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				
	Zones de revitalisation de la défense (44 septies)			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
	Créance due au report en arrière du déficit				346		
	Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)			Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 tridécies)	990		
						342	
						350	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2		352	344	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * 4 6.03 dont imputés sur le résultat :					360	344
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2		370	0	372

SASU 3D PLUS

Siège social : 174 Avenue de Genève – 74130 BONNEVILLE

Au capital de 1000€
RCS d'Annecy: 818 625 303

Approbation des comptes

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Sommaire :

- 1 / Assemblée Générale ordinaire annuelle des associés approuvant les comptes de l'exercice clos.
- 2 / Rapport de gestion du Gérant
- 3 / Tableau financier
- 4 / Rapport spécial sur les conventions
- 5 / Liste des Associés

L'an deux mille dix huit, le 11^{er} juin, à 10 heures

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du gérant pour statuer sur :

- l'activité
- les comptes
- la gestion

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés.

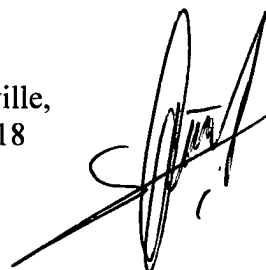
L'assemblée est présidée par Mr OGLAK Suleyman en sa qualité de gérant de la société.

La feuille de présence est certifiée exacte par les associé. Le gérant constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

M. Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés
- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes)
- le rapport de gestion et le rapport spécial du Gérant
- un exemplaire des statuts

Fait à Bonneville,
Le 11 juin 2018



SASU 3D PLUS

Siège social : 174 Avenue de Genève – 74130 BONNEVILLE

Au capital de 1000€
RCS d'Annecy: 818 625 303

1 / Procès-verbal des délibérations DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU : 11 Juin 2018

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos et donne le quitus entier et sans réserve à la gérance pour sa gestion durant l'exercice écoulé.

Elle prend acte qu'aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39.4 du code général des impôts n'a été engagée par la société au titre de l'exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée décide de l'affectation du bénéfice de la manière suivante :

- en dividende : 0€
- en réserve : 344€

L'assemblée vote la rémunération du gérant à € brut par mois.

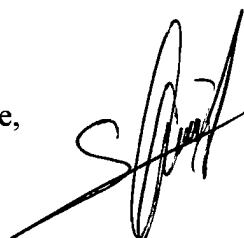
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Bonneville,
Le 11 juin 2018



SASU 3D PLUS

Siège social : 174 Avenue de Genève – 74130 BONNEVILLE

Au capital de 1000€
RCS d'Annecy: 818 625 303

2 / Rapport de gestion A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU : 1^{er} Juin 2018

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Le GERANT

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour statuer sur les comptes de la SASU 3D PLUS.

ORDRE DU JOUR :

ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE clôt le 31 décembre 2017 :

La vente de produit

Evénements importants survenus depuis la clôture : Néant

Activité en matière de recherche et développement : Néant

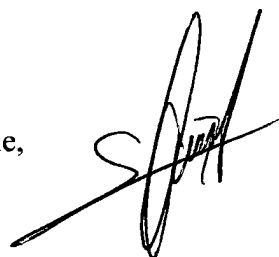
Evolution prévisible et perspectives d'avenir : Le CA prévisionnel prévoit une augmentation significative, avec un impact positif sur le résultat.

PRESENTATION DES COMPTES en EURO :

Nous vous présentons les comptes annuels (pour approbation) :

	Exercice 2016	Exercice 2017
Total des produits	31 903€	25 209€
Total des charges	36 506€	24 866€
Résultats	- 4 603€	344€

Fait à Bonneville,
Le 11 juin 2018



SASU 3D PLUS

Siège social : 174 Avenue de Genève – 74130 BONNEVILLE

Au capital de 1000€
RCS d'Annecy: 818 625 303

AFFECTATION DES RESULTATS :

Proposition d'affectation du résultat de la manière suivante :

Bénéfice à affecter : 344€
- en dividende : 0 €
- en réserve : 344€

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 344€.

Distributions antérieures de dividendes : 0€

Dépenses ou charges non déductibles fiscalement :

Nous vous précisons qu'aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39.4 du code général des impôts n'a été engagée par la société au titre de l'exercice clos.

Information relatives au CICE :

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Conventions réglementées :

En exécution des dispositions de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous tenons à vous préciser que notre société n'a pas conclu de convention avec le gérant ou l'un des associés.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Bonneville,
Le 11 juin 2018

